

Communiqué de presse - N°12

Lourdes, le 14 avril 2006

Festival International de Musique Sacrée de Lourdes - du 16 au 23 avril 2006



CONCERT N° 1

MOZART: MESSE DU COURONNEMENT

Maîtrise de Bretagne Le Parlement de Musique Dir. Martin GESTER



Dimanche 16 avril - 21 heures basilique Notre-Dame du Rosaire



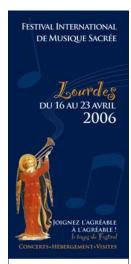
C'est à une version bien intéressante de la *MESSE DU COURONNEMENT* de *MOZART* que nous convie Martin Gester : mise dans son contexte *liturgique* et *vivant* d'origine, ne prend-elle pas ainsi tout son sens ? Quand on voit le sous-titre de "messes brèves" donné à de telles oeuvres, au XVIIIème siècle, on oublie que ces messes-là étaient très vraisemblablement interprétées en alternance avec des pièces instrumentales et des motets. Une "messe brève" de Mozart ou de Haydn devient alors une vraie "messe solennelle".

Ainsi, en ce jour de Pâques, alterneront la *MESSE DU COURONNEMENT*, trois *SONATES POUR ORGUE ET ORCHESTRE*, les *MOTETS AVE MARIA* et *ALMA DEI CREATORIS*, les *LITANIES DE LORETTE* et le *REGINA CŒLI*, pages auxquelles les voix d'enfants de la Maîtrise de Bretagne confèrent une fraîcheur inégalée.

La *Messe* dite *du Couronnement* date de 1779, après un voyage de Mozart à Paris. Les historiens ne sont pas tous d'accord pour la destination réelle de l'œuvre, mais il est très probable qu'elle ait été composée pour l'église de Maria Plain, où l'on commémorait chaque année, pendant le temps pascal, le couronnement d'une statue de la Vierge bénie par le Pape en 1751. Il nous plaît de faire un rapprochement entre ce sanctuaire marial autrichien et celui de Lourdes, où se déroule le Festival...



Marília VARGAS, soprano Geneviève KAEMMERLEN, mezzo Christophe EINHORN, ténor Alexander KNOP, basse







LA MAÎTRISE DE BRETAGNE ORCHESTRE DU PARLEMENT DE MUSIQUE

Martin GESTER

Créée en 1989 par Jean-Michel Noël, et rattachée au C.N.R. de Rennes depuis 2002, la MAÎTRISE DE BRETAGNE a pour principal objectif de donner aux enfants une formation complète. Elle s'est produite sous la direction de Sigiswald Kuijken (Passion selon Saint Matthieu de Bach), avec l'Orchestre de Bretagne (Messe du Couronnement de Mozart, Requiem de Fauré), à l'Opéra de Rennes (Bastien et Bastienne ou La Flûte enchantée de Mozart, Tosca, Werther...). La Maîtrise de Bretagne a été récompensée par le Premier Prix du Concours Palestrina et s'est distinguée dans de nombreux Festivals (Grasse, Schleswig-Holstein, Ambronay, Centre de Musique Baroque de Versailles, Lourdes, Lausanne, lle-de-France, Toulouse-les-Orgues, La Chaise-Dieu...). Depuis 1996, elle est l'un des partenaires privilégiés du Parlement de Musique de Martin Gester, avec lequel elle a enregistré des Grands Motets de Delalande et le Te Deum de Charpentier.

Créé en 1990 par Martin Gester, LE PARLEMENT DE MUSIQUE "s'est installé dans le peloton de tête" (Télérama) des ensembles se vouant à la relecture du répertoire baroque. Son effectif varie entre le petit ensemble de solistes et le grand ensemble avec chœur, pouvant se produire également en collaboration avec des formations extérieures (les Chantres de la Chapelle Royale de Versailles, la Maîtrise de Bretagne, le Chœur Accentus, Capilla flamenca...) Il a réalisé un nombre important de recréations marquantes (notamment : Leçons de Ténèbres, Histoires Sacrées, Te Deum et Grands Motets de Charpentier, Vêpres de Bassani, Concertos pour orgue de J.-S. Bach, Passion selon Saint Matthieu Anonyme d'Upsala, Oratorios de Carissimi, etc., tous couronnés des plus hautes distinctions). Le Parlement de Musique est l'hôte de nombreux Festivals européens, asiatiques ou américains prestigieux.

Venu à la musique par le chant et la polyphonie, puis par l'orgue et le clavecin, Martin GESTER fit des études musicales et littéraires très complètes au Conservatoire et à l'Université de Strasbourg. En 1990, il fonde Le Parlement de Musique. Il partage ses activités entre la recherche, l'interprétation et la pédagogie (au Département de Musique Ancienne du Conservatoire de Strasbourg ainsi que dans diverses Académies ou institutions : Studio Baroque de Versailles, Jeunes Voix du Rhin, Stanford University, au Mexique et au Japon). En soliste ou en chef du Parlement de Musique, il a réalisé une quarantaine d'enregistrements (principalement pour Opus 111, Assai, Accord et Tempéraments), tous chaleureusement salués par la critique spécialisée.

Le Parlement de Musique est subventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Alsace), la Région Alsace, Strasbourg-Ville-de-Culture, et le Conseil Général du Bas-Rhin.

Renseignements: office de tourisme de Lourdes

2 05 62 42 77 40

<u>info@lourdes-infotourisme.com</u> www.lourdes-france.com